

## Public concerné

## Prérequis

Directeurs, Personnels en charge des ressources humaines, de la paie et comptables...

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

## Objectifs

- Maîtriser les principales règles conventionnelles applicables et acquérir des réflexes quant à l'impérativité ou non de celles-ci
- Comprendre les spécificités de la convention collective par rapport au code du travail et savoir les transposer dans la pratique

## Programme

Les modes d'application d'une convention collective  
L'histoire de la convention collective du 31 octobre 1951 et ses différentes versions  
L'embauche, les contrats de travail  
La période d'essai  
La rémunération  
La durée du travail  
La discipline  
Les congés payés, les congés supplémentaires et jours fériés  
La maladie  
La rupture du contrat de travail  
Le droit syndical et la représentation élue du personnel

## Durée, effectifs

7 heures.

12 stagiaires (capacité maximum).



## **Intervenant(s)**

Mathilde FACHE, Responsable

ou

Inès GRANDIERES, Juriste en droit social

Service juridique et ressources humaines à l'URIOPSS Hauts de France

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

## **Moyens pédagogiques et techniques**

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

## **Modalités d'évaluation des acquis**

Evaluation des acquis en cours de formation

## **Matériel nécessaire pour suivre la formation**

Aucun matériel particulier n'est nécessaire

## **Délais moyens pour accéder à la formation**

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

## **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.



**Programme de formation**  
**Maîtriser la convention collective du 31 octobre 1951**

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

**Référente Handicap** pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

